



PREMIER MINISTRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, le jeudi 3 novembre 2011

Ouverture de la 187^e session régionale de l'IHEDN

Le vice-amiral d'escadre Richard LABORDE, directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) et le préfet Claude BALAND, préfet la région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault, prononceront les discours d'ouverture de la 187^e session régionale de l'Institut.

Lundi 07 novembre 2011, à 11h00, à la préfecture de Montpellier

Cette session régionale, qui se tiendra à Montpellier, Toulon et Aix-en-Provence est composée d'auditeurs des secteurs public (43), privé (13) et de militaires (16). Elle réunit 72 auditeurs, dont 14 femmes, qui vont recevoir une information approfondie sur les enjeux de défense et de sécurité, élargis aux questions de politique étrangère.

Si les sujets traités par les auditeurs seront centrés, en grande partie, autour du thème « **La France et ses partenaires de l'Union européenne, de l'Otan et en Eurasie face aux enjeux stratégiques et géopolitiques globaux : une vision prospective** », d'autres travaux et conférences/débats porteront également sur des questions d'actualité, de géopolitique et d'économie.

Une demi-journée de « Sensibilisation à l'Intelligence économique » sera organisée le 6 décembre à 14h00 au centre « La Baume les Aix » (Chemin de la Blaque à Aix-en-Provence) et au cours de laquelle de nombreux chefs d'entreprises de PMI et PME de la région sont invités à assister.

Durant leur formation, les auditeurs seront amenés à faire plusieurs visites, dont la 6^e brigade légère blindée de Nîmes, la base aérienne 125 d'Istres, le centre de la Délégation générale pour l'armement « Techniques Navales » de Toulon, la base navale de Toulon, le groupement de Gendarmerie mobile de Hyères et le Centre d'instruction navale de Saint-Mandrier.

La presse est invitée aux discours d'ouverture 11h00, dans les grands salons de la préfecture de Montpellier

Contacts presse

IHEDN Paris : Linda THISSE, conseillère pour la communication

Tél : 01 44 42 54 15 / 06 77 13 70 29 / linda.thisse@ihedn.fr

Préfecture : Florian JENNY, responsable de la communication

Tél : 04 67 61 61 25 / florian.jenny@herault.gouv.fr



PREMIER MINISTRE



Institut des hautes études de défense nationale

Défense - Politique étrangère - Armement et économie de défense

Former - Sensibiliser - Rayonner

Hier, l'histoire...

En 1948, l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) succède au Collège des hautes études de défense nationale, fondé par l'amiral Castex en 1936.

Cet institut a vocation à former de hauts responsables, civils et militaires, aux questions de défense appréhendées dans une vision dépassant le seul cadre militaire et de promouvoir, au sein de la Nation, toutes connaissances utiles en la matière.

Accomplissement d'une démarche menée sous l'égide du concept de défense globale, l'IHEDN est placé sous la tutelle du Premier ministre en 1979. En 1997, l'Institut des hautes études de défense nationale devient établissement public administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Ainsi, au fil des années, l'Institut s'est adapté à la nature de la guerre et aux exigences que celle-ci impose à la Nation dans un environnement qui s'internationalise. Aux sessions nationales s'ajoutent des sessions en région (1954), des sessions internationales (1980), des cycles d'Intelligence économique (1995), des séminaires jeunes (1996), des séminaires ciblés et des activités de soutien à la recherche en matière de défense (1998).

... aujourd'hui, un Institut rénové...

En 2008, l'ambition française de continuer à vivre libre et en paix dans un monde de puissances relatives en pleine restructuration, conduit à la définition du concept de sécurité nationale. L'objectif de cette stratégie est d'apporter des réponses à l'ensemble des risques et menaces susceptibles de porter atteinte à la vie de la Nation.

S'inscrivant dans cette logique nouvelle de sécurité nationale, l'IHEDN fusionne au mois de janvier 2010 avec le Centre des hautes études de l'armement (CHEAr), contribue aux formations organisées par le ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) et se rapproche de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ).

Conforté dans son identité, le nouvel IHEDN forme, désormais, un pôle "Défense-Affaires étrangères", lieu de formation, de réflexion et de débats de haut niveau sur les questions de défense et d'affaires internationales, ouvert sur le monde et ancré dans l'espace européen.

... à la mission élargie...

Aux questions de politique étrangère, d'armement et d'économie de défense.

À ce titre, l'Institut réunit des responsables de haut niveau appartenant à la fonction publique civile et militaire ainsi qu'aux différents secteurs d'activité de la Nation, des États membres de l'Union européenne ou d'autres États, en vue d'approfondir en commun leur connaissance des questions de défense, de politique étrangère, d'armement et d'économie de défense.

En outre, il contribue à promouvoir et à diffuser toutes connaissances utiles sur ses trois champs disciplinaires. À cette fin, il coopère avec les autres organismes chargés de la diffusion des savoirs en matière de défense et de politique étrangère, notamment les universités et les centres de recherches.

Des formations nombreuses et adaptées

Depuis plus de soixante-dix ans, par la diversité de ses formations et de ses auditeurs, civils et militaires, français et étrangers, l'IHEDN est un lieu de diffusion des savoirs, de sensibilisation et de rayonnement.

Selon leurs champs de compétences, ses formations se déclinent en sessions nationales "Politique de défense" et "Armement et économie de défense", en sessions régionales, en cours européens et en sessions internationales.

L'Institut organise également des séminaires ciblés qui s'adressent à des publics diversifiés, parlementaires, élus locaux, magistrats, préfets, jeunes de 20 à 30 ans, étudiants des universités et grandes écoles, ... ou thématiques comme l'Intelligence économique ou la gestion civilo-militaire des crises extérieures.

Chaque année, l'ensemble des formations de l'Institut concerne environ 4500 auditeurs.

Une pédagogie originale

D'une durée compatible avec l'exercice de responsabilités opérationnelles de haut niveau, les formations reposent sur un partage d'expériences entre hauts responsables issus du service public et de la société civile qui dépasse les segmentations socioprofessionnelles et nationales. Cette pédagogie inductive se décline en trois axes :

- les "**travaux en comités**" où se concrétise une riche complémentarité ;
- les "**conférences-débats**" au cours desquelles s'expriment des intervenants de haut niveau ;

- les "**visites et missions d'études**" sur le terrain qui permettent une approche concrète de l'enseignement dispensé ;
- les exercices de "**mise en situation**" de prise de décision dans un environnement stratégique et la rédaction collective de "**notes de position**".

Les thèmes d'études sont définis à partir des domaines d'actualité traités sous l'angle de la politique de défense, de la politique étrangère, de la politique d'armement et de l'économie de défense.

Institut des hautes études de défense nationale
1, place Joffre, 75700 Paris SP 07
Conseillère pour la communication, Linda Thisse : 01 44 42 54 15 / 06 77 13 70 29 / linda.thisse@ihedn.fr

Les sessions nationales

Les sessions nationales "Politique de défense" et "Armement et économie de défense" visent à permettre l'approfondissement des connaissances de hauts responsables sur les questions de défense, de politique étrangère, d'armement et d'économie de défense. Elles s'adressent à un milieu socioprofessionnel plus ou moins homogène selon la session concernée, mais dont la diversification est le gage d'une "fertilisation croisée" réalisée par l'échange entre des auditeurs avertis ou garants d'un espace de réflexion collective et de débats d'idée.

Les activités des sessions alternent des travaux en comité faisant appel à la réflexion stratégique, des ateliers de mise en situation et des missions d'études en France ou à l'étranger. Les auditeurs bénéficient d'autre part de conférences prononcées par de hauts responsables de la défense, de l'industrie d'armement, selon la session nationale, ou d'autorités réputées dans leurs domaines.

Au cours de leur formation, les auditeurs sont sensibilisés aux questions de sécurité au travers de modules communs avec les auditeurs de l'INHESJ.

Les listes des auditeurs, arrêtées par le Premier ministre, sont publiées au *Journal officiel*.

La session nationale "Politique de défense"

Cette formation vise l'approfondissement des connaissances des auditeurs sur les questions de défense et de politique étrangère.

Elle se déroule à Paris, de septembre à juin. Elle est composée de 90 auditeurs environ, français et étrangers, âgés de 35 à 50 ans, relevant de quatre domaines professionnels :

- des officiers des trois armées, de la Gendarmerie nationale, de la DGA et des services ;
- des hauts responsables de la fonction publique ;
- des cadres et dirigeants des différents secteurs de la vie économique ;
- des personnalités "qualifiées" : élus, médias, responsables d'associations, de syndicats, d'organisations professionnelles...

Les activités de l'année s'échelonnent sur 50 demi-journées d'études, réparties généralement le vendredi toute la journée et le samedi matin, auxquelles s'ajoutent 30 jours de missions d'études sur le territoire national ou à l'étranger, soit 55 jours de formation.

La session nationale "Armement et économie de défense"

Cette formation a pour objet d'élargir les connaissances des auditeurs relatives aux problématiques du domaine de l'armement et de l'économie de défense, dans le cadre de la stratégie de sécurité nationale.

Elle se déroule à Paris de septembre à juin, les jeudis et vendredis. Elle regroupe chaque année une cinquantaine de cadres français et étrangers de haut niveau, associant des représentants de la Direction générale de l'armement (DGA) et du ministère de la Défense, de l'administration, des dirigeants de l'industrie de défense ainsi que des représentants de la société civile. La durée totale de la formation est de 65 journées environ.

Axée sur les problématiques de l'armement et, plus généralement de défense, avec une place particulière donnée à l'économie de défense et à la construction européenne, cette formation permet de donner une meilleure connaissance du milieu industriel de défense et d'approfondir les liens entre ses différentes composantes.

Les sessions en région

Les sessions régionales

Les sessions régionales sont destinées à sensibiliser les auditeurs, à promouvoir la culture de défense et de sécurité nationale, voire à approfondir leurs connaissances sur ces sujets ainsi que sur les questions internationales. Le public est largement diversifié afin d'optimiser la nécessaire prise de conscience collective des enjeux de défense et de sécurité par la société française.

Depuis 1954, quatre sessions régionales sont organisées chaque année sur tout le territoire, y compris outre-mer.

Elles sont composées de 80 auditeurs environ, âgés de 30 à 55 ans, qui proviennent pour la moitié du secteur public, militaire et civil, et pour l'autre moitié du secteur privé.

Les activités se déroulent sur quatre périodes de quatre jours de travaux, réparties sur six semaines, suivies de deux journées de clôture. Les lundis sont libres afin de permettre aux auditeurs de répondre à leurs engagements professionnels.

Le recrutement s'effectue entre les sixième et quatrième mois, avant le début de chaque session. Les candidats peuvent s'inscrire auprès de la préfecture (Service interministériel de défense et de protection civile). Ils peuvent également télécharger leurs dossiers d'inscription sur le site de l'Institut www.ihedn.fr.

Arrêtée par le Premier ministre, la liste des auditeurs est publiée au *Journal officiel* au terme de chaque session.

Les séminaires IHEDN-Jeunes

Quatre séminaires par an, organisés en région parisienne, en province et outre-mer, regroupent 80 jeunes environ, d'un niveau bac minimum.

Durant une semaine, ces jeunes, issus de l'enseignement supérieur ou de la vie professionnelle, se familiarisent avec les problèmes de défense et de sécurité, au même titre et selon, la même pédagogie que leurs aînés, reposant sur le triptyque : conférences-débats, travaux de comités et visites.

Ces séminaires sont organisés sur le principe de l'internat pour favoriser la cohésion.

Les formations internationales

Les sessions internationales (SI)

SI "Politique de défense"

Depuis 1980, en partenariat avec les ministères des Affaires étrangères et européennes (MAEE) et de la Défense, l'IHEDN organise des sessions internationales destinées à de hauts responsables étrangers, civils et militaires. L'objectif est d'inviter les auditeurs à la réflexion et l'échange sur les enjeux de sécurité et de défense propres à leurs régions et de les familiariser avec les visions française et européenne sur ces questions. Ces sessions contribuent au rayonnement de la pensée stratégique française.

Ces sessions internationales concernent :

- **le Forum de l'IHEDN sur le continent africain** (Fica) qui accueille une cinquantaine de représentants des pays du continent (durée : 8 jours) ;
- **la Session internationale euro-méditerranéenne** (Siem) qui réunit une quarantaine d'auditeurs issus de la plupart des pays des deux rives du Bassin méditerranéen (durée : 8 jours) ;
- **la Session internationale Asie/Moyen-Orient** (Siamo) qui rassemble une quarantaine d'auditeurs en provenance d'Asie et des pays du Golfe (durée : 8 jours) ;
- **la Session internationale Amérique latine** (Sial) qui regroupe une trentaine d'auditeurs d'Amérique centrale, d'Amérique du sud et des Caraïbes (durée : 8 jours).

Le niveau de recrutement, par l'intermédiaire de nos ambassades, est élevé. Il concerne des hauts fonctionnaires civils, des officiers généraux ou supérieurs, des parlementaires, des ambassadeurs, des universitaires, des journalistes... Les travaux, en français et en langues étrangères, sont conduits dans la plus stricte confidentialité.

SI "Armement et économie de défense"

Organisées en partenariat avec le MAEE et la Direction générale pour l'armement (DGA/DI), les SI "Armement et économie de défense" regroupent depuis 1994 des auditeurs français et étrangers, exerçant des responsabilités étatiques ou industrielles de haut niveau, provenant d'une même zone géographique.

Elles peuvent par exemple être dédiées aux pays d'Asie centrale, d'Amérique latine, d'Asie du sud-est ou du Proche et Moyen-Orient et favorisent une meilleure connaissance entre hauts responsables de l'administration et de l'industrie, appelés à travailler ensemble sur des programmes d'équipements militaires.

Les affaires européennes

- Le Collège européen de sécurité et de défense (CESD)

Correspondant français du Collège européen de sécurité et de défense (CESD), créé en 2005, l'IHEDN représente, à ce titre, la France au comité directeur et au conseil académique. En

outre, pour les deux niveaux d'enseignement, cours d'orientation et cours de haut niveau, il désigne les candidats français et organise les modules à la charge de la France.

Ces formations intéressent les 27 pays de l'Union européenne, mais aussi les organisations internationales et les pays tiers.

- La Session européenne des responsables d'armement (Sera)

Annuelle depuis 1989, cette session rassemble, à raison d'une semaine par mois durant quatre mois, une soixantaine de hauts responsables de l'administration et de l'industrie européennes, concernés par les questions d'armement, en veillant à la diversité des expériences professionnelles.

La Sera développe une meilleure connaissance mutuelle, favorise la prise de conscience européenne et permet de constituer un réseau susceptible de se mobiliser sur les thèmes relatifs aux politiques d'armement. Elle est désormais reconnue comme une formation de référence au niveau européen, sous le patronage de l'Agence européenne de défense.

Les activités bilatérales

Aux sessions internationales s'ajoutent des activités bilatérales qui reposent sur la mise en place d'accords de coopération avec les instituts homologues étrangers (Allemagne, Royaume-Uni, États-Unis, Brésil, ...) et la réalisation de séminaires organisés, notamment avec des instituts étrangers de renommée internationale.

Les formations spécialisées

- Les sessions International Program Management (IPM)

Elles ont une vocation et une organisation analogues aux SI "Armement et économie de défense", mais sont plus directement centrées sur les compétences nécessaires aux directeurs de programmes en coopération internationale.

- Le Centre français de formation pour l'interdiction des armes chimiques (Ceffiac)

Créé dans le cadre de la mise en œuvre de la convention pour l'interdiction des armes chimiques, il assure depuis 1993 la formation d'inspecteurs internationaux, français et étrangers, et du personnel des différents ministères chargés, sur le territoire national, de l'application de la convention.

Ses compétences et sa mission ont depuis été élargies au profit d'organismes internationaux traitant de maîtrise des armements non conventionnels et de lutte contre la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs. Il dispense également des formations dans ces domaines au profit du ministère de la Défense.

Les formations à l'Intelligence économique

Créée dès 1995 par l'Institut, la formation à l'Intelligence économique et stratégique répond à la nécessité d'intégrer les problèmes liés à la gestion de l'information, matière première stratégique, dans les préoccupations des acteurs de la vie économique. L'objectif est de sensibiliser au domaine de l'Intelligence économique et stratégique (IES), des cadres et dirigeants d'entreprises privées et publiques et des cadres de l'administration.

Les cycles "Intelligence économique et stratégique" (IES)

Trois cycles sont programmés chaque année. Ils se déroulent sur une durée de 7 vendredis répartis sur deux mois consécutifs et chacun d'eux regroupe 30 auditeurs environ.

Ces cycles comprennent une quinzaine de conférences-débats, illustrées par des cas concrets et animées par des personnalités et spécialistes des sujets abordés.

Les séminaires thématiques "Intelligence économique"

Ils ont lieu huit fois par an et permettent aux auditeurs déjà sensibilisés à cette matière de maîtriser diverses facettes de l'IES. D'une durée de deux jours, selon les sujets abordés, ces séminaires sont l'occasion pour les participants, en nombre restreint, de parfaire leurs connaissances par des études de cas concrets sur des thèmes tels que le *lobbying*, la gestion de crise, l'intelligence juridique, les outils de veille, le *knowledge management*...

Les séminaires thématiques "Sécurité économique et protection du patrimoine"

Ils soulignent la réalité et l'étendue des menaces dans les domaines politique, militaire, économique, scientifique et industriel, ainsi que l'ampleur des préjudices qu'elles peuvent causer aux entreprises et aux collectivités locales. Ils sensibilisent les participants aux risques d'intrusions de puissances ou d'intérêts extérieurs auxquels ils peuvent être confrontés dans leur activité. Ils présentent les réponses défensives et offensives prévues au niveau gouvernemental pour contrer ces menaces.

Six séminaires sont organisés chaque année en partenariat avec quatre administrations : l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI) et la Direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD).

Une trentaine d'auditeurs participent à chacun de ces séminaires d'une durée de deux jours. L'objectif est de sensibiliser aux problématiques de sécurité économique des cadres de l'administration, d'établissements publics, de l'enseignement supérieur, de la recherche ou des cadres du secteur privé.

La nationalité française est requise pour participer à ces séminaires.

Les inscriptions s'effectuent auprès du haut fonctionnaire de défense du ministère concerné pour les fonctionnaires et directement auprès de l'IHEDN pour les candidats du secteur privé.

Les formations à la gestion civilo-militaire des crises extérieures

Les formations à la gestion civilo-militaire des crises extérieures répondent à la nécessité de conforter l'expertise des acteurs de la gestion des crises modernes, lesquelles ne se conçoivent plus sous un seul volet, civil ou militaire.

Créées en 2010, ces formations sont déclinées selon cinq axes :

- stage de sensibilisation au concept de "gestion civilo-militaire des crises extérieures" ;
- stage de sensibilisation renforcée, portant notamment sur les différentes phases de gestion des crises extérieures et leurs particularités fonctionnelles ;
- stage de spécialisation sous forme d'exercices pratiques, à partir de cas concrets, ou de scénarios virtuels de crises extérieures ;
- modules de formation dédiés à la gestion civilo-militaire des crises extérieures, au sein des sessions nationales comme des sessions régionales de l'IHEDN ;
- ouverture vers l'extérieur par une formation organisée en liaison avec d'autres institutions nationales ou internationales (notamment le CESD).

Les stages sont tous animés par des personnalités civiles et militaires de haut niveau.

L'objectif est de former au domaine interministériel de l'"approche globale" l'ensemble des acteurs ayant ou pouvant être conduits à exercer des responsabilités dans la gestion des crises extérieures (qu'elles soient de nature politique ou consécutives à une situation de catastrophe naturelle) : cadres civils et militaires, des ministères, administrations, organisations publiques ou privées, organisations internationales (étatiques ou non étatiques) et entreprises.

Les formations pour les jeunes

L'Institut s'intéresse aux jeunes, qu'ils soient étudiants ou jeunes professionnels. Leur engagement, les responsabilités qu'ils assurent déjà ou qu'ils assureront en font un public privilégié. L'IHEDN a donc développé des formations spécifiques à leur attention, dès 1980 pour les étudiants de 3^e cycle ou de grandes écoles et depuis 1996, pour des jeunes, étudiants ou actifs, âgés de vingt à trente ans.

L'objectif est de les sensibiliser aux grands enjeux et défis de la défense et de contribuer à la construction du pacte républicain qui lie tous les Français à l'État.

Les séminaires IHEDN-Jeunes

Quatre séminaires par an, organisés en région parisienne, en province et outre-mer, regroupent 80 jeunes environ, d'un niveau bac minimum.

Durant une semaine, ces jeunes, issus de l'enseignement supérieur ou de la vie professionnelle, se familiarisent avec les problèmes de défense et de sécurité, au même titre et selon la même pédagogie que leurs aînés, reposant sur le triptyque : conférences-débats, travaux de comités et visites.

Ces séminaires sont organisés sur le principe de l'internat pour favoriser la cohésion.

Les séminaires master 2 "Défense-Géopolitique"

Ces séminaires, organisés à l'École militaire, regroupent 80 étudiants environ, en master 2 "Défense-Géopolitique". Élaborés en concertation avec les professeurs, ils constituent un approfondissement et un complément pratique de leur enseignement universitaire.

Ils se déroulent trois fois par an et chacun d'eux dure une semaine. Ils comportent des conférences-débats, des travaux en comités et des échanges avec des officiers supérieurs des trois armées et de la gendarmerie, ainsi que la visite d'une unité opérationnelle.

Les inscriptions s'effectuent auprès des universités partenaires de l'IHEDN dont la liste est consultable sur le site Internet de l'Institut www.ihedn.fr.

Le séminaire "Grandes écoles"

Ce séminaire rassemble, pendant quatre jours, une centaine d'élèves issus des grandes écoles militaires et des grands corps d'État, ainsi que de grandes écoles de commerce et d'ingénieurs (ENS, HEC, Polytechnique...).

Cette formation, annuelle, permet aux futurs cadres de haut niveau de la Nation de se rencontrer et de réfléchir ensemble sur les problématiques et enjeux de la défense et de la sécurité.

Le séminaire "Cohésion nationale et citoyenneté"

*Institut des hautes études de défense nationale
1 place Joffre, 75700 PARIS SP 07
www.ihedn.fr*

Créé en 2006, ce séminaire suscite une réflexion et des échanges sur les questions de citoyenneté et de diffusion de l'esprit de défense au sein de la Nation.

Il s'adresse tout particulièrement aux jeunes cadres du monde associatif, des secteurs privé et public, ainsi qu'aux jeunes élus qui exercent des responsabilités dans les quartiers d'Île-de-France.

Il est annuel et se déroule pendant six jours, à l'École militaire.

Les séminaires

En fonction de l'actualité et de la demande, l'Institut est en mesure de mettre en place des séminaires adaptés, notamment dans le cadre de la formation continue ou au profit des entreprises. Ils sont organisés autour de conférences-débats avec des experts.

Les séminaires pour les "Élus locaux"

Il est apparu que les élus locaux, qu'ils soient maires, conseillers municipaux, généraux ou régionaux, et les membres élus des chambres consulaires, constituent, en raison des responsabilités qu'ils exercent et de leur dévouement au service de la collectivité, un relais qu'il est essentiel de sensibiliser aux réalités et problématiques de la défense.

Le séminaire "Défense et sécurité des activités judiciaires"

Dans le cadre de la formation continue et en partenariat avec le ministère de la Justice, un séminaire annuel est organisé pour une trentaine de hauts magistrats, pendant deux journées. L'objectif est de les informer sur l'évolution des menaces liées, notamment, aux actions terroristes et aux risques de toute nature.

Le séminaire pour les "Préfets"

En relation avec le ministère de l'Intérieur, l'Institut organise un séminaire annuel destiné aux préfets, d'une durée d'un jour et demi.

Il sensibilise les participants aux menaces et à leur impact sur la sécurité de nos sociétés et permet d'établir des liens entre les grands enjeux internationaux et des préoccupations plus locales.

Les séminaires pour les "Parlementaires"

En relation avec l'Assemblée nationale et le Sénat, en alternance, deux séminaires d'une matinée sont organisés à l'attention des parlementaires de ces deux chambres, élus ou nouvellement élus.

Ils leur donnent l'occasion de les associer à la réflexion majeure de la défense, à huis clos, avec les hauts décideurs publics.

Le séminaire "Sensibilisation à la Défense nationale"

Dans le cadre de la formation des stagiaires de l'Institut diplomatique et consulaire et en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères et européennes, un séminaire annuel est organisé pendant deux journées.

L'objectif est de faire connaître aux stagiaires le monde militaire et de leur présenter les missions des forces armées aujourd'hui en les illustrant concrètement par le biais d'ateliers.

Le soutien à la recherche

Dans les domaines relevant de sa mission, l'Institut peut conduire, seul ou en coopération avec d'autres organismes français ou étrangers, des études et des recherches, notamment dans les domaines relatifs aux contenus de ses formations. Il peut apporter son concours aux ministères et aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

En liaison avec le ministère chargé de l'Enseignement supérieur, il promeut les enseignements universitaires portant sur les questions de défense, de relations internationales, d'armement et d'économie de défense.

Afin de mettre en œuvre ces dispositions et de favoriser la coopération avec le monde universitaire et de la recherche, l'Institut concentre ses efforts autour de deux axes : le soutien aux étudiants chercheurs et la valorisation de la recherche.

Le soutien aux jeunes chercheurs

Il s'adresse aux étudiants inscrits dans une université française et ayant choisi de consacrer leurs travaux de recherche à des questions de défense, de relations internationales, d'armement et d'économie de défense. Il se manifeste par la mise en œuvre de deux programmes annuels.

- Le programme de soutien financier aux doctorants de l'IHEDN

Initié par le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN), désireux de favoriser un secteur de la recherche en sciences humaines et sociales, le programme s'adresse aux étudiants inscrits en doctorat en sciences humaines et sociales.

Les lauréats sont sélectionnés par le conseil scientifique de l'IHEDN, composé d'universitaires et de personnalités qualifiées, présidé par le directeur de l'IHEDN. Ils bénéficient pendant un an d'un soutien financier dans le cadre duquel leurs frais de recherche, en particulier ceux qui concernent les séjours de terrain, sont pris en charge.

Ces lauréats constituent, par ailleurs, une équipe de chercheurs au sein de l'Institut et sont ainsi appelés à se rencontrer mensuellement afin d'échanger sur l'avancée de leurs travaux respectifs.

- Les "Prix scientifiques" de l'IHEDN

Créés en 1998, ils récompensent les meilleurs travaux de recherche, mémoires de master 2 recherche et thèses de doctorat, soutenus dans l'année, qui font progresser les connaissances en matière de défense et de sécurité dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Les lauréats sont choisis par le conseil scientifique de l'IHEDN, composé d'universitaires et de personnalités qualifiées, présidé par le directeur de l'IHEDN.

Les "Prix scientifiques" permettent ainsi d'encourager des étudiants chercheurs achevant leur master 2 recherche ou leur doctorat, à poursuivre sur la voie de la recherche scientifique.

La valorisation de la recherche

Elle est destinée à développer la coopération de l'Institut avec les établissements d'enseignement supérieur, les centres de recherche et les administrations. La valorisation de la recherche répond également à la mission première de l'Institut qui est de développer l'esprit de défense et de sensibiliser aux questions internationales.

Cette valorisation permet d'autre part de promouvoir la recherche stratégique et académique tout en créant un espace de rencontre entre chercheurs civils et militaires, entre experts et acteurs de terrain.

L'Institut est ainsi à l'initiative de conférences, tables rondes, colloques, qu'il peut organiser seul ou en partenariat avec des établissements scientifiques. L'Institut peut également participer ou soutenir l'organisation de journées d'études en apportant un concours intellectuel aussi bien que matériel.

Une équipe éditoriale assure la diffusion des travaux réalisés vers les publics intéressés. Enfin, les jeunes chercheurs soutenus par l'IHEDN sont associés autant que possible aux activités scientifiques menées par l'Institut.

LES ASSOCIATIONS

Outre le fait de maintenir les liens créés durant les sessions ou à l'occasion des différentes formations, les associations d'auditeurs (loi 1901) travaillent à la diffusion de la culture de défense ainsi qu'à la prise de conscience collective des enjeux de défense et de sécurité.

Le maillage qu'elles représentent sur le territoire national est une aide précieuse pour l'action de l'IHEDN qui, en retour, leur apporte un soutien permanent.

Depuis 1975, 42 associations sont fédérées au sein de l'union des associations, **UNION-IHEDN**, qui regroupe près de 10 000 adhérents.

L'association nationale **AA-IHEDN**, créée en 1948, est composée des auditeurs des sessions nationales et des cadres de l'Institut.

Les 32 associations régionales **RÉGION-IHEDN**, créées progressivement à partir de 1955, regroupent, sur une base géographique, tous les auditeurs et participants à des formations de l'IHEDN, résidant sur le territoire national, outre-mer compris.

Au fur et à mesure de la création de nouvelles sessions spécialisées, des associations thématiques ont vu le jour pour accompagner l'action de l'Institut.

- 1977 : **AFEDS-IHEDN**, association pour la formation et les études de défense et de sécurité,
- 1988 : **EUROPE-IHEDN**, association des participants aux sessions européennes de l'IHEDN,
- 1996 : **ANAJ-IHEDN**, association nationale des jeunes participants aux séminaires IHEDN-Jeunes,
- 1999 : **I.E.-IHEDN**, association intelligence économique des participants aux cycles IE,
- 2004 : **EUROMED-IHEDN**, regroupant les participants aux sessions internationales euro-méditerranéennes,
- 2006 : **AFRIQUE-IHEDN**, regroupant les participants des sessions du « Forum de l'IHEDN sur le continent africain »,
- 2010 : **AMLAT-IHEDN**, regroupant les auditeurs des sessions internationales d'Amérique latine,
- 2010 : **AMO-IHEDN**, pour les auditeurs des sessions internationales Asie/Moyen-Orient,
- 2010 : **AACHEAr**, association des auditeurs et cadres des hautes études de l'armement, a rejoint l'UNION-IHEDN.